

PAS À PAS

MASA - Cidex 25, Boîte Postale n° 40 - 77176 Savigny-le-Temple

N° d'Affiliation à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : 04170 - N° SIRET : 433 890 522 00017 APE 926C –

N° d'Agrément Jeunesse et Sports : AS 77 03 1137

RANDONNÉE DÉCOUVERTE

Du parc naturel des Pyrénées Catalanes à Vernet-les-Bains 25 juin au 2 juillet 2022

Description et localisation de la randonnée découverte

Principe de la randonnée découverte

Chaque journée comprend :

- un circuit totalisant de 7 à 18 kms avec des dénivelés positifs de 450 à 1000 m
- un centre d'intérêt local

Le nombre maximum de participants est fixé à 20 personnes Ce séjour est réservé à des randonneurs expérimentés (voir le niveau des circuits ci-dessous)

L'hébergement

Village de vacances VTF "Clair Canigou" 6 Avenue du Docteur Jalibert 66820 VERNET LES BAINS 04 68 05 52 60

- Apéritif de bienvenue
- L'hébergement sera en pension complète du samedi 25 juin 2022 (diner) au samedi 2 juillet 2022 (petit déjeuner inclus)
- Les pique-nique seront livrés par le centre
- Chaque chambre double sera équipée de deux lits séparés avec sanitaire complet (lits faits et linge de toilette fourni)
- Ménage assuré et linge de toilette changé en milieu de semaine
- Possibilité d'avoir une chambre individuelle (17€ /personne/nuit dans la mesure des places disponibles à préciser au moment de l'inscription)
- Des animations seront proposées en soirée
- Disponible sur le centre : piscine chauffée, bar
- Le séjour comprend un repas amélioré en milieu de séjour.

Les circuits

Les circuits sont balisés, pour la plupart, par le comité départemental de randonnée pédestre. Les déplacements vers les lieux de départ des circuits se feront en voiture.

J1 - Samedi 25 Juin 2022

- Arrivée au village vacances VTF
- Diner

J2 - Dimanche 26 Juin 2022

- Matin: présentation du centre et apéritif de bienvenue par VTF
- Après midi : circuit 1 : Abbaye de Saint Martin du Canigou (6,6 kms et 450m de dénivelé +) (Niveau : 3)
- Visite de l'abbaye à 17h



J3 - Lundi 27 Juin 2022

- Circuit 2 : Au dessus de Villefranche de Conflent



- Découverte de la chapelle Notre Dame de Vie et des Hauts de Villefranche (14 kms et 850m de dénivelé +) (Niveau : 3)
- Visite du fort Liberia puis de la cité médiévale de Villefranche de Conflent

J4 - Mardi 28 Juin 2022

- Circuit 3 : Les incontournables Gorges de la Carença





- Cette randonnée comporte de nombreux ponts de singe et le retour est effectué par une longue corniche sécurisée. C'est une des randonnées mythiques de la région (12 kms et 480m de dénivelé +) - (Niveau : 3)
- Visite des bains chaud de Saint Thomas

J5 - Mercredi 29 Juin 2022

- Circuit 4 : Collioure



- Découverte de l'arrière-pays avec la tour de Madelloc, du fort de saint Elme
 (17 kms et 800m de dénivelé +) (Niveau : 3)
- Visite de la ville de Collioure

J6 - Jeudi 30 Juin 2022

- Circuit 5 : Mantet – clin d'œil sur l'Espagne



- Randonnée jusqu'au roc Collom à 2500m d'altitude (18 kms et 850m de dénivelé +) - (Niveau : 3)
- Visite du village de Mantet

J7 - Vendredi 1er Juillet 2022

- Circuit 6: Les Lacs des Bouillouses - Le pic Carlit (Altitude 2900 m)



- Découverte des pittoresque lacs de montagne autour du Carlit
 Cette randonnée fait 12 kms et 500 m de dénivelé positif hors Carlit
 Ceux qui le désireront pourront faire l'ascension au Carlit (+ 6 kms et + 500m de d+ soit 18 kms et 1000m d+) (Niveau : 3)
- Visite du village d'Evol classé parmi les plus beaux villages de France.

J8 - Samedi 2 Juillet 2022

- Petit déjeuner et retour sur Savigny

Le voyage

- Véhicules particuliers : voyage à organiser par les participants

Annulation d'une inscription

Sur justificatif exclusivement

<u>Hébergement</u>

Si assurance annulation proposée par le centre

 Coût : 17.50 euros par personne compris dans le coût du séjour (Voir conditions du contrat)

Si pas d'assurance annulation proposée par le centre :

Les conditions d'annulation sont décrites dans « l'annexe au règlement intérieur » de l'association concernant les randonnées découvertes (voir l'extrait ci-dessous).

Pour les autres services

(transport, visites, etc.)

Le remboursement sera fonction des conditions appliquées par chaque fournisseur.

Extrait de l'annexe au règlement intérieur de l'association concernant les randonnées découvertes

Annulation d'une participation à une randonnée découverte

Les frais d'annulation seront appliqués conformément aux contrats signés avec les organismes.

Les organismes de vacances (hébergement, transport, loisirs, etc.) imposent un engagement de réservation de plus en plus tôt. Fréquemment nous devons verser une avance jusqu'à un an avant la randonnée découverte, le nombre exact d'inscrits pouvant être ajusté en général trois mois avant son début. (mais déjà à cette date certains organismes appliquent des pénalités d'annulation).

Sans contrat « d'assurance annulation »

Les conditions d'annulation (avec justificatif) seront les suivantes :

- plus de trois mois avant le début de la randonnée découverte, les acomptes seront remboursés en intégralité, sauf si un prestataire les conserve.
- Entre trois mois et le début de la randonnée découverte, les acomptes ne seront remboursés <u>qu'après</u> <u>la réalisation du déplacement</u> déductions faites des pénalités et des frais qui auront été appliqués.
- En cas de remplacement, le remboursement sera immédiat.

Avec contrat « d'assurance annulation »

Sauf en cas de remplacement, ce sont les conditions du contrat qui s'appliqueront,

Attention : ces contrats d'assurance ne concernent en général que les organismes d'hébergement. Les autres prestations (transports, visites, etc.) seront soumises aux conditions des différents contrats.

Budget estimé pour groupe d'au moins 10 personnes

Hébergement pension complète + annexes (bus, bateau, train, visites, etc.)

Total séjour/personne	Montant
Base 20 personnes	480 euros

Ce montant tient compte d'un supplément de 9 € par personne qui représente une estimation des frais de préparation du séjour par l'animateur.

Ce montant sera régularisé lors du règlement du solde.

<u>Important</u>: Bien que très exceptionnelles (exemple changement de TVA), les dépenses suplémentaires facturées par les prestataires seront demandées aux participants à l'issue du séjour.

Conditions de règlement

Echéancier proposé

	Montant	Date butoire
Acompte de réservation	135	31/12/2021

Puis à votre choix

Paiements échelonnés	Montant	Date butoire
Acompte N° 2	130	15/02/2022
Acompte N° 3	110	15/03/2022
Acompte N° 3	105	15/04/2022

<u>ou</u>

	Montant	Date butoire
Solde en une seule fois	345 €	15/04/2022

(nota : cette option pourra etre annulée si des fournisseurs exigent des réglements echelonnés)

ANNEXE CONCERNANT LES NIVEAUX DE DIFFICULTÉS DES RANDONNEES ET DES VISITES

Explication des niveaux de difficulté des randonnées

- Niveau 1
- Pas de difficultés particulières, la randonnée est accessible à tous randonneurs correctement équipé.
 - Niveau 2
- Cette randonnée peut presenter quelques difficultés (ex : sentiers étroits, passage de zones de rochers, de zones innondables, dénivellements importants et fréquents etc.), mais accessible à des randonneurs pratiquant régulièrement
 - Niveau 3
- Cette randonnée présente des difficultés certaines (ex : sentiers en aplomb, zones rocheuses importantes, dénivellements très importants et continus, etc.). Cette randonnée est accessible à des randonneurs expérimentés et qui ont déjà rencontré ces difficultés dans des randonnées hebdomadaires.
 - Niveau 4
- Cette randonnée ne peut etre pratiquée que par des randonneurs bien expérimentés, pouvant nécessiter un équipement spécifique. Neammoins elle reste dans le cadre des activités couvertes par l'assurance de la FFR.

Explication des niveaux de difficultés des visites

- Niveau 1
- Pas de difficultés particulières, visite accessible à tous
 - Niveau 2
- Quelques difficultés à prévoir (ex : acces, escaliers, sols, etc.)
 - Niveau 3
- Visite compliquée pouvant présenter des difficultés pour certaines personnes (ex : clostophobie, vertige, mal voyant, etc.)
 - Niveau 4
- Visite déconseillée aux personnes sensibles



PAS À PAS

MASA - Cidex 25, Boîte Postale n° 40 - 77176 Savigny-le-Temple N° d'Affiliation à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : 04170 - N° SIRET : 433890 522 00017 APE 926C –

N° d'Agrément Jeunesse et Sports : AS 77 03 1137

RANDONNÉE DÉCOUVERTE Parc naturel des Pyrenées catalanes 25 Juin au 2 Juillet 2022

(à retourner avant le 31/12/2021 au siège de Pas à Pas) Maison des Associations - Rue du Rougeau Cidex 25 - Boite N° 40 - 77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Nom	Prénom		
Nom	Prénom		
Nom	Prénom		
Suivant échéancier ci-dessus, je cho	oisis le règlement du solde :	Inscription	
- en une seule fois		avant le 31/12/2021 accompagnée d'un chèque de 135 € / personne	
- par paiement fractionné			
Je souhaite (pour les personnes seu	les):		
- avoir une chambre single			
- partager une chambre double			
Précisions Complémentaires (régimes ou allergies) :			
En cas d'annulation de ma part je m'engage à régler les éventuelles pénalités			
Le:	Signatu	ıre :	